

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 6 (1979)
Heft: 2

Anhang: Nouvelles locales = Lokalnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles locales/Lokalnachrichten

Belgique

Union suisse de Bruxelles

1) Membres du Comité de l'union suisse de Bruxelles

Mise à jour selon liste ci-jointe du 16.2.1979.

2) Le Comité de l'Union suisse de Bruxelles invite tous les Suisses habitant la région du grand Bruxelles à venir rejoindre les rangs des nombreux membres déjà inscrits à leur association.

Pour une modique cotisation annuelle de 200 francs belges ils pourront participer aux manifestations les plus diverses que le Comité organise tout au long de l'année à l'intention des membres, notamment la Fête du 1^{er} août, le match au loto, le Noël des enfants, ainsi que des conférences, projections de films, excursions, etc. Pour le prix de leur cotisation ils recevront en outre, chaque mois, les très intéressantes nouvelles de l'Office National Suisse du Tourisme.

Demandez donc sans plus tarder un bulletin d'admission à l'un des membres du Comité, dont vous trouverez l'adresse dans ce journal et qui se fera un plaisir de vous informer.

Membres du Comité de l'Union suisse (après l'Assemblée générale du 16 février 1979)

Président:
Tripet Michel P: 771 68 58
Av. Ed. Tytgat 14 B: 216 80 95
1200 Bruxelles

Vice-Président:
Kummert Freddy P: 672 00 69
Av. Van Becelaere 28 Bte. 25
1170 Bruxelles

Vice-Président:
Krauss Alex P: 426 32 57
Av. de la Constitution 49 Bte. 12
1080 Bruxelles

Trésorier:
Strehler René P: 217 73 86
Rue Verbiest 66 B: 673 35 39
1030 Bruxelles

Secrétaire:

Aebi Doris
250 Av. Paul Deschanel Bte. 13
1030 Bruxelles

Président d'honneur et conseiller:
Berguer André P: 735 22 79
Av. de la Chevalerie 1

1040 Bruxelles

Conseiller:

Blatter Henri P: 354 08 48
Rue Clément Delpierre 68

1310 Bruxelles - La Hulpe

Conseiller:

Bolle Michael P: 242 47 11
Rue Paul Devigne 17 B: 241 73 18

1030 Bruxelles

Conseiller:

Bonny Alain P: 736 51 10
Bld. Reyers 35 Bte. 8 B: 067 22 86 26

1040 Bruxelles

Conseiller:

Schranz Jacob P: 762 67 57
Chsée. de Roodebeek 218 A B: 512 78 41

1200 Bruxelles

Chronique Anversoise

Dans notre dernier courrier nous vous avons fait part du succès que nos dames ont eu en 1978 dans notre 2^e Sport National, le Tir. Cette fois l'année 1979 a commencé sous le signe de la «famille». Pendant 5 semaines, soit dans les Salons de l'Eurotel, soit au Café d'Ela Pez, les Suisses d'Anvers se sont mesurés dans ce qui est appelé notre premier Sport National, à savoir, le Jass. Ce concours a été gagné brillamment par notre ami A. Studer. Chez les dames se fut son épouse qui emporta la palme. Le 23 mars dernier plus de soixante compatriotes se sont retrouvés dans les Salons du Centenaire autour d'une bonne table. M. Le Consul Général et Madame Boetschi se sont joints à nous, et il faut croire qu'ils s'y sont plus puisque ils ne furent pas parmi les premiers à quitter cette soirée agréable. Ce fut un succès puisque à 2 heures du matin la majorité des compatriotes se trou-

vaiient encore ensemble soit au bar, soit en dansant aux sons de la musique de notre Discjockey. L'été approche, au mois de juin nous organisons notre soirée de Golf miniature et nous avons appris aussi que notre comité de fêtes essaie déjà de mettre au point un programme pour le 1^{er} Août. Les tireurs, exceptionnellement, n'ont pas de fête à raconter mais ils rappellent les dates de Tir: le 6 et 13 Mai à 100 m à Brasschaat Poligoon le 27 mai à 300 m à Léopoldsburg le 10 et 17 juin à 100 m à Brasschaat Poligoon le 24 juin à 300 m à Léopoldsburg le 2 et 23 septembre à 100 m le 30 septembre à 300 m le 14 et 28 octobre à 100 m le 4 et 25 novembre et le 2 décembre à 100 m Pour tous renseignements concernant les activités des compatriotes à Anvers, vous pouvez toujours vous adresser à Mme Fretz, Tolstraat 65, 2000 Antwerpen, téléphone 38 77 31.

Holland

Einladung zur Bundesfeier 1979

Die Bundesfeier findet statt am Mittwoch, 1.8.1979

im internationalen Vogelpark Avifauna in Alphen a/d Rijn.

Liebe Landsleute

Sie alle, ob in Holland wohnhaft oder nur auf der Durchreise, laden wir herzlich ein zur

Bundesfeier der Schweizer-Kolonie in den Niederlanden!

Programm:

18.45 Eintreffen im Restaurant der Avifauna.

Es wird ein Imbiss serviert zum Preise von zirka Fr. 13.– inkl. Bedienung.

19.00 Begrüssung

20.30 Besammlung auf dem Festplatz.

20.45 Eröffnung des Festaktes.
Botschaft des Bundespräsidenten.

Festansprache.

Jungbürger-Aufnahme.
Schweizer-Hymne.

Rückkehr vor den Festsaal und Formierung des Lampionzuges der Kinder.

Anschliessend gemütliches Beisammensein mit Tanz bis zirka 23 Uhr (Orchester)

Allgemeine Hinweise:

Eintritt in Vogelpark Avifauna frei ab 18 Uhr gegen Vorweisung des Programmes oder des Schweizerpasses.

Bei schlechter Witterung findet die Feier im Festsaal statt.

1. August-Abzeichen sind am Festabend erhältlich. Ebenso wird eine beschränkte Anzahl Lampions verkauft.

Diejenigen, die nicht an der Feier teilnehmen, haben die Möglichkeit an den folgenden Adressen

1. August-Abzeichen zu kaufen.
Schweizerisches Generalkonsulat
J. Vermeestra. 16, Amsterdam
Schweizerische Botschaft, Lange
Voorhout 42, Den Haag
Schweizerisches Generalkonsulat
«Groothandelsgebouw»,
Weena 723, Rotterdam.

Aufruf!!!

Für alle Schweizer und Schweizerinnen, die in den Provincies Friesland, Groningen und Drenthe wohnen, ist am 17. März 1979 ein Schweizerclub «Norden» gegründet. Jedermann ist von ganzem Herzen willkommen.

Der Vorstand besteht aus den folgenden Personen:

Präsidentin:

Frau D. E. Hoogeweij-Rehmann
Braamlaan 2, Peize

Vize-Präsidentin:

Frau A. v. d. Hoef-Kuonen
Gorechtakade 31, Groningen

Sekretärin:

Frau F. C. Terpstra-Humbert
P. Langendijkstr. 16, Leeuwarden

Kassierin:

Frau V. Boer-Hubmann
Merelstr. 8, Vries

Herzlichen Glückwunsch zur Geburt dieses neuen Clubs.

Redaktion

Zum Abschied von Herrn und Frau Botschafter Fischli

Am 31. März 1979 haben Herrn und Frau Botschafter Fischli Den Haag verlassen, wo sie einige Jahre lang gewirkt haben. Sie haben es in ihrer liebenswürdigen Art verstanden, in der kurzen Zeitspanne ihres Hierseins sich in der Schweizer Kolonie gut einzuleben. Sie haben uns, wo es nötig war, mit Rat und Tat hilfreich zur Seite gestanden. Ich möchte dabei besonders die Hilfe bei den schwierigen Verhandlungen, die endlich zur Schiessbewilligung für unsere Schützensektion geleitet haben, hervorheben.

An persönliche Begegnungen mit dem heimkehrenden Botschafterpaar werden viele von uns gerne zurückdenken.

Die Kolonie möchte Herrn und Frau Fischli beim Abschied herzlich danken für alles, was wir von ihnen empfangen durften, und damit die besten Wünsche für noch viele gesegnete Jahre im heimatlichen Bern verbinden.

*Namens der Schweizer Kolonie
in den Niederlanden*

Benedikt Hartmann

Zu Botschafter P. Gottrets Ankunft in Den Haag

am 1. April 1979 hat Herr P. Gottret das Amt des Schweizerischen Botschafters an der langen Voorhout angetreten. Die Schweizer Kolonie möchte ihm und seiner Gattin eine glückliche Tätigkeit in Holland wünschen und beide auch in der Kolonie recht herzlich willkommen heißen.

*Namens der Schweizer Kolonie
in den Niederlanden*

Benedikt Hartmann

wieder zurück in die Heimat, im Mai oder im Juni zügelt sie mit ihrem Mann nach Basel.

Wir alle wussten, dass dieser Abschied einmal fällig war, doch hielt jedermann es einfach für unmöglich, dass unsere liebe Frau Schaad uns verlässt, wir dachten immer, dass der Schweizerclub Rotterdam nicht besteht ohne Frau Schaad und Frau Schaad nicht ohne Schweizerclub Rotterdam. Was wir alle für unmöglich hielten, ist nun doch geschehen, – wir trösten uns damit, dass Basel nicht all zu weit weg liegt und dass ausserdem unsere ehemalige Sekretärin sehr reiselustig ist und noch häufig wieder in Rotterdam vorbeikommen wird.

Frau Lucie Schaad war 24 Jahre Sekretärin des Schweizerclubs

Rotterdam, daneben war sie auch noch tätig im Vorstand der NHG, in der Auslandschweizerkommision, für den Solidaritätsfonds usw.

24 Jahre Sekretärin eines Schweizerclubs: wieviel Arbeit, wieviel Schwierigkeiten, aber auch wie viel schöne Momente bringt das mit sich! Unsere Sekretärin hat sich aber nicht nur durch ihren Eifer, ihr Organisationstalent und ihre Gewandtheit in sprachlicher Hinsicht hervorgetan, noch viel wichtiger war ihr Einfluss in allgemeinmenschlicher Beziehung: die gute Stimmung, die gemütliche Atmosphäre im Schweizerclub Rotterdam war doch sicher-

lich in erster Linie ihr zu verdanken. Sie hatte Verständnis für jung und alt, reich und arm, kannte jedermann, machte viele Leute miteinander bekannt und half, wo sie konnte. Frau Schaad war so etwas wie eine Sozialhelferin, Ratgeberin in allen Lebenslagen. Aber sie half nicht nur mit gutem Rat, auch mit der Tat wurde so vielen Mitgliedern geholfen.

Wenn wir an Frau Lucie Schaad denken, dann denken wir auch an die Kinderweihnacht, bis vor einigen Jahren bei Familie Tauber in Scheveningen und seither im Groothandelsgebouw in Rotterdam mit Herrn Knapp als Gastherr. Frau Schaad war für Kinder und

Erwachsene so etwas wie ein personifiziertes Christkind. Das ganze Jahr hindurch wurden Geschenke gebastelt, kleine Überraschungen bedacht und nötigenfalls gekauft, so dass an der Kinderweihnacht jedes Jahr wieder ein grosser Berg «Päckli» auf alle Kinder wartete.

Aber nicht nur für die Kinder, für uns alle ist und bleibt Lucie Schaad eine liebe, herzensgute Frau. Wir wünschen ihr viele schöne Jahre zusammen mit ihrem Mann, Herrn Hans Schaad, in der Schweiz und hoffen, dass sie recht oft bei uns in Holland auf Besuch kommt.

Pietro Hammel, Rotterdam

Spanien

Club Suizo Costa del Sol Malaga

Mesdames et Messieurs,
C'est en août 1978 qu'est né à Malaga le «Club Suizo de la Costa del Sol». Le soussigné est heureux de porter à la connaissance des intéressés que ledit Club, dont les statuts ont été approuvés par l'Autorité compétente de la Province, a été inscrit le 5 février dernier et autorisé par le Gouvernement Civil de Malaga.

Au cours de l'assemblée générale du 2 mars 1979, réunie en l'Hôtel Bajondillo à Torremolinos, les membres du Club ont élu à l'unanimité le Comité suivant:

1. Président
M. Raymond Courvoisier
2. Vice-Président
Mme Eleonore Delgado
3. Caissier
M. Felix Huber
4. Responsable des programmes
M. Johann Eisenring
5. Membre adjoint (responsable des contacts avec la NSH)
M. Paul Knüsel
6. Rapporteur
M. Johann Braun
7. Un délégué du Consulat de Suisse à Malaga.

Tous les membres du Comité sont de nationalité suisse. Les réunions du Club ont lieu le premier vendredi de chaque mois en L'Hôtel Bajondillo, Paseo Marítimo, Torremolinos (sauf en août).

Fête nationale suisse du 1^{er} août 1979

Comme l'an passé, la célébration de la fête nationale suisse par les compatriotes de la Costa del Sol, aura lieu le mercredi 1^{er} août 1979 à l'Hôtel Las Fuentes del Rodeo, Carretera de Cadiz, Km 179, Marbella (à proximité de Puerto Banus).

Une invitation avec programme détaillé sera envoyée ultérieurement aux intéressés.

*Raymond Courvoisier
Président du Club Suizo de la Costa del Sol*

Club Suizo de Malaga

Club suisse Costa del Sol Malaga

Statuts

1. Le Club Suisse est une association ayant pour but d'entretenir et de développer les relations culturales et sociales entre les membres de la Colonie suisse établie sur la Costa del Sol, la Patrie, le Secré-

tariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique et le pays de résidence.

2. Chaque compatriote jouissant d'une bonne réputation peut devenir membre de cette association. Il lui suffira pour cela de s'inscrire dans le registre des membres. Les étrangers ayant des relations avec la Suisse peuvent également devenir membres. Ils devront être présentés par deux membres du Club de nationalité suisse. Le Comité décide des admissions. Il n'existe pas de discrimination religieuse, politique ou autre.

3. Des réunions mensuelles sont prévues. Les membres du Club reçoivent communication à l'occasion de l'organisation d'autres manifestations, telles que conférences, visites, excursions, fêtes, etc.

4. Un comité, dont les membres sont élus, ou réélus, pour une durée de 12 mois, définit le programme de ces manifestations. Ce comité est formé de 5 membres au minimum et de 9 membres au maximum, dont un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Caissier, et un membre du Consulat de Suisse à Malaga. Tous les

membres du comité sont de nationalité suisse.

5. La réunion du mois de mars tient lieu d'assemblée générale annuelle. Au cours de cette assemblée, le nouveau comité est constitué, le rapport annuel et les comptes sont présentés et les éventuels changements dans les statuts sont apportés. En cas d'élections ou de votations, le système de la majorité simple est appliqué.

6. Aucune cotisation de membre ne sera perçue. Cependant, les dons sans limite d'importance sont acceptés avec reconnaissance.

7. Si, en cas de dissolution de l'association, il existe un actif en caisse, ce dernier sera remis au Consulat de Suisse à Malaga qui l'utilisera dans un but humanitaire.

Le Comité

Malaga, le 4 septembre 1978

Sociedad Suiza de Baleares

Hundertjährige Schweizerin auf Mallorca

Der 10. Februar 1979 stand für die Schweizer in Mallorca im Zeichen

eines äusserst seltenen und freudigen Ereignisses. Unsere Mitbürgerin, Helene Schneider geb. Bergmeister, welche mit ihrem Sohn und Schwiegertochter seit langen Jahren auf Mallorca ansässig ist, konnte bei bester Gesundheit ihren hundertsten Geburtstag feiern. Ein aussergewöhnlicher Freudentag für die Auslandschweizer, die dieses Jubiläum gebührend ehren wollten. Die Gemeinde Fornalutx, in der Frau Schneider lebt und die zu den malerischsten Gegenden Mallorcas gehört, huldigte der rüstigen Hundertjährigen mit farbenfrohen Darbietungen verschiedener Volkstänze, dargeboten auf dem Fornalutxter Dorfplatz. Ein Grossteil der Dorfbewohner sowie eine stattliche Anzahl von Auslandschweizern fand sich zu dieser Feier ein. Der Vorführung folgte ein exquisites Champagnerfrühstück, das vom Sohn der Jubilarin freundlicherweise allen Freunden und Bekannten in seinem Haus offeriert wurde. Hier ergriff unser Konsul, Herr Hans Steinacher, das Wort und überbrachte der Jubi-

larin die Glückwünsche der Schweizerbehörden und der auf Mallorca ansässigen Schweizer. Daraufhin überreichte das jüngste anwesende Schweizerkind, gemeinsam mit dem Präsidenten der Sociedad Suiza de Baleares, Herrn F. Knuchel, der betagten Jubilarin einen Blumenstrauß sowie weitere Geschenke im Namen der Gesellschaft. Nach weiteren Glückwunschmanifestationen und unter Gläserklirren stimmten hierauf alle Gratulanten im Chor zu den wohlbekannten Geburtstagsklängen ein.

Anschliessend an diese eindrucksvolle Feier begaben sich alle Mitglieder der Sociedad Suiza de Baleares zum Festmahl in ein bekanntes Restaurant in Soller. Das bis in die späten Nachmittagsstunden dauernde fröhliche Zusammensein bildete den würdigen Abschluss dieser für alle Anwesenden bestimmt unvergesslichen und seltenen Geburtstagsfeier unserer hundertjährigen Landsmännin.



Heureux parents d'un nouveau-né:

Savez vous que dès sa naissance tout Suisse de l'étranger peut devenir membre du

Fonds de Solidarité ?

Voici une occasion de constituer une **épargne** et également une **couverture** au cas où les parents, à la suite d'événements politiques, devaient perdre leurs moyens d'existence.

En monnaie stable avec garantie de la Confédération suisse

Le plus tôt sera le mieux !

Renseignements: Représentations suisse et

Fonds de Solidarité des Suisses de l'étranger
Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne

Le sport, l'argent, la vie

Bernhard Russi

La vie à cent à l'heure

Garmisch. Février 1978. Deux jours après la descente des championnats du monde de ski, Bernhard Russi annonce son retrait de compétition. C'est le coup de théâtre. Le sourire un peu forcé, la voix légèrement cassée par l'émotion, il s'explique devant un parterre de journalistes suspendus à ses lèvres. Même dans la défaite, il arrive encore à créer l'événement. Pas trace de déception ou d'amer-tume dans ses propos. Une certaine lucidité plutôt qui le persuade de la justesse de son choix.

Il aurait pu, direz-vous, attendre la fin de la saison, se retirer sur la pointe des pieds, se fondre dans l'anonymat. Très peu dans sa manière. Au-delà des succès et des échecs, l'homme a toujours eu des allures de grand seigneur. Il n'allait donc pas quitter la scène comme un modeste figurant. Tenter alors de partir sur une ultime victoire? Bien sûr. Mais qu'y aurait-il gagné? Champion du monde en 1970, champion olympique en 1972, double vainqueur de la Coupe de monde de descente, toujours aux places d'honneur après dix ans de carrière, Bernhard Russi avait déjà eu son content de gloire. De surcroît, même s'il ne les battait plus aussi régulièrement, il continuait à dominer ses rivaux, suffisamment sûr de lui pour ne pas prendre ombrage de leurs victoires. Il disait d'un tel capital de confiance auprès du public (sans aucune

allusion à son activité publicitaire actuelle) que celui-ci lui aurait pardonné tous ses échecs pour autant qu'il restât fidèle à son image de marque de sportif doué et exemplaire. Un mythe, Russi? Non, seulement un champion d'exception.

● «Beaucoup de gens ont été surpris par ma décision brutale d'abandonner la compétition. Et pourtant, quand j'y songe, il m'apparaît évident que je n'avais pas d'autre solution. J'ai d'ailleurs toujours pensé que j'agirais de cette manière car, dans ce domaine, il n'est pas possible de se fixer des limites précises. On ne peut pas se dire: encore trois épreuves et j'arrête. Un footballeur ou un cycliste sont capables de programmer leurs adieux. Un skieur, surtout un descendeur, non. Il est impensable de se présenter au départ d'une course avec une mentalité de retraité en puissance, en sachant pertinemment qu'on ne mettra plus les pieds sur des skis par la suite. Si l'on prend le départ, il faut le faire sans arrière-pensée et être prêt, moralement et physiquement, à assumer les risques d'une course où la moindre erreur est fatale. Autrement, il vaut mieux s'abstenir. Pour ce qui me concerne en tout cas, je n'aurais jamais pu me mettre dans la peau d'un type qui va disputer sa dernière course. J'aurais trouvé cette sensation assez déprimante et je me serais sans doute demandé ce que je faisais là. Et quand l'on commence à se poser ce genre de questions, il est préférable de ne pas se lancer sur une piste à plus de cent à l'heure. Pour sa santé, parce que la descente est quand même une discipline dangereuse, et pour sa

réputation si l'on ne tient pas à terminer dans les profondeurs du classement.

● Suis-je parti après un échec? Peut-être après tout. A la réflexion et avec le recul, je crois que je l'ai fait sciemment. J'estime en effet qu'il n'est pas dans la nature d'un sportif de se fixer un objectif précis et de se retirer dès qu'il l'a atteint sous prétexte qu'il ne peut pas aller plus loin. Il me semble que c'est là une conception assez limitative du sport. J'ai l'impression, d'autre part, qu'il y a quelque chose d'artificiel dans ces carrières qui se terminent en apothéose, comme si l'on voulait masquer une partie de la réalité. La vie n'est pourtant pas faite que de victoires, les échecs sont généralement même plus nombreux que les succès. Alors, pourquoi ne pas mettre un terme à sa carrière après une défaite, si l'on veut appeler ça une défaite? Vous savez, une fois la décision prise, on oublie très vite cette dernière course. On ne voit plus qu'un tout, qui est l'ensemble de sa carrière et les péripéties, victoires ou défaites, n'ont alors plus beaucoup d'importance. En tout cas, beaucoup moins qu'on veut bien leur en accorder.

● S'arrêter, continuer: ce genre de décision n'est jamais facile à prendre. Pour personne. Elle ne l'a pas été pour moi. Je suis toutefois très content de l'avoir prise à ce moment-là. J'aurais pu mettre un terme à ma carrière plus tôt, c'est vrai. Vu de l'extérieur, j'aurais sans doute eu de bonnes raisons de le faire, comme après les Jeux olympiques de Sapporo, par exemple.

Suite dans un prochain numéro